

L'oxyde de magnésium

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006 et CE 1272/2008

SECTION 1 : Identification de la substance et de l'entreprise

1.1. Identification du produit

Nom du produit:	L'oxyde de magnésium
Nom chimique:	L'oxyde de magnésium
Synonymes, noms :	Magnésie calcinée, magnésie, fumée de magnésium
Formule moléculaire:	MgO
Numero CAS :	1309-48-4
Utilisation matérielle	Alimentation animale

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Alimentación animal
Utilisations déconseillées	No especificos

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur :	SAISA CHEMICALS S.A.
Adresse:	C. JUAN HURTADO DE MENDOZA 15, 1º POST 28036 MADRID (ESPAÑA)
Numéro de téléphone:	0034913459444
e-mail:	saisa@saisa.es
Numéro d'urgence:	0034915620420

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Description de la marchandise :	Pas dangereux. Le produit est inerte, il ne forme donc pas de mélanges explosifs ou inflammables. Comme pour toutes les poussières, l'inhalation doit être évitée.
---------------------------------	--

SECTION 3: Composition / Information sur les composants.

3.1. Substance

Apparence:	Matière friable blanche à légèrement brune.
Point d'ébullition:	3600°C
Point de fusion:	2600°C-2800°C
La pression de vapeur:	N / A
Gravité spécifique :	1.2
point de rupture	N / A
Limite inférieure et supérieure d'explosivité	N / A
Solubilité dans l'eau	Insoluble 0,001%

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Descriptif des premiers secours

En cas d'ingestion :	Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Si l'irritation ou l'inconfort persiste, consulter un médecin.
Lentilles de contact:	Ce produit est abrasif, s'il entre en contact avec les yeux, gardez les yeux ouverts immédiatement et rincez continuellement pendant au moins 15 minutes avec de l'eau courante froide. Vérifiez l'irritation sous les paupières en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Contactez un médecin ou un hôpital sans tarder. Le retrait de toute lentille de contact après une blessure à l'œil doit être effectué uniquement par du personnel qualifié.
Contact avec la peau:	En cas de contact avec la peau, rincer abondamment à l'eau (et éventuellement au savon). Consulter un médecin en cas d'irritation.
Inhalation:	En cas d'inhalation de poussière, rendez-vous dans un endroit frais. Encouragez le patient à ne pas souffler dans des voies respiratoires dégagées et sécurisées. Rincer la bouche avec de l'eau. Envisagez de boire de l'eau pour enlever la poussière de votre gorge. Si l'irritation ou l'inconfort persiste, consulter un médecin.

SECTION 5: Moyens d'extinction

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction	Le produit est ininflammable et non explosif. Aucune précaution particulière n'est nécessaire.
---------------------	--

SECTION 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

6.1. Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles:	Ramassez la poussière sèche avec un aspirateur ou tout autre moyen où la poussière ne sera pas générée. Évitez les déversements de poudre comme cause possible de glissade.
---------------------------	---

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'emploi	Des contrôles appropriés doivent être utilisés pour empêcher la génération de poussière lors de la manipulation de poudres sèches. Les poudres de stockage doivent être conservées à température ambiante dans un endroit couvert et sec. Le produit doit être stocké dans des sacs scellés à l'abri de l'humidité dans un endroit bien ventilé si possible.
----------------------	--

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Équipe de protection	Protection respiratoire, utiliser des contrôles techniques appropriés pour éviter la génération de poussière lors de la manipulation. Assurez-vous que toutes les normes d'exposition professionnelle sont respectées. Protection cutanées : la substance peut avoir un effet desséchant sur la peau. Maintenir de bonnes normes d'hygiène industrielle. Protection des yeux : une douche oculaire doit être disponible, une protection oculaire est recommandée.
----------------------	--

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques

Apparence:	poussière
Sentir:	Sans odeur
Point de fusion:	2852°C
Point d'ébullition	3600°C
propriétés explosives	NON
Densité relative:	N / A
Inflammabilité :	3.0
Solubilité	Insoluble

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Stabilité et réactivité

Stabilité et réactivité	Conditions à éviter protéger contre l'humidité. Le matériau à éviter est inconnu. Les produits de décomposition dangereux sont inconnus."
-------------------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable à température ambiante normale et lorsqu'il est utilisé conformément aux recommandations. Stable dans les conditions de stockage prescrites
-----------	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Il n'y a aucune connaissance des conditions qui pourraient donner lieu à des situations dangereuses.
---------------------	--

10.5. Matériaux incompatibles

Matériaux à éviter	Anhydrides, acides. Acides. Phénols, crésols.
--------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:	Il n'y a aucune connaissance des conditions qui pourraient donner lieu à des situations dangereuses.
--------------------------------------	--

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations toxicologiques

Effets toxicologiques :	Il ne doit pas être considéré comme nocif pour la santé dans le cadre des dispositions
Toxicité aiguë-orale :	lois en vigueur"
Remarques (LDso orale) :	
Toxicité cutanée aiguë :	Sur la base des données disponibles, la classification répond aux critères.
Remarques (DLso cutanée) :	
Toxicité aiguë-inhalation :	Sur la base des données disponibles, la classification répond aux critères.
Remarques (DLso par inhalation) :	
Corrosion/irritation cutanée :	Sur la base des données disponibles, la classification répond aux critères.
Données animales	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Sur la base des données disponibles, la classification répond aux critères.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
sensibilisation respiratoire	Sur la base des données disponibles, la classification répond aux critères.
sensibilisation respiratoire	
sensibilisation cutanée	Sur la base des données disponibles, la classification répond aux critères.
sensibilisation cutanée	
Mutagenicité des cellules germinales	Sur la base des données disponibles, la classification répond aux critères.
Génotoxicité in vitro	
Cancérogénicité	Sur la base des données disponibles, la classification répond aux critères.
Cancérogénicité	
Cancérogénicité du CIRC	
Toxicité pour la reproduction	Aucun des composants n'est répertorié ou exempté.
Toxicité pour la reproduction - fertilité	
Toxicité pour la reproduction et le développement.	Sur la base des données disponibles, la classification répond aux critères.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Sur la base des données disponibles, la classification répond aux critères.
STOT - exposition unique :	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique.	Il n'est pas classé comme toxique dans un organe cible spécifique après un seul
STOT - exposition répétée :	
Danger d'aspiration	Il n'est pas classé comme toxique dans un organe cible spécifique après un seul
Danger d'aspiration	
Informations générales:	Non pertinent. Solide
Inhalation:	Aucun danger spécifique connu pour la santé. La poussière peut irriter les yeux et
Ingestion:	La poussière peut irriter le système respiratoire. L'inhalation fréquente de poussière sur une longue période augmente
Contact avec la peau:	Peut causer de l'inconfort en cas d'ingestion. Il peut provoquer des douleurs à l'estomac et des vomissements.
Mode d'entrée :	Un contact prolongé peut assécher la peau.
Organes cibles :	Admission. Inhalation. Contact avec la peau et/ou les yeux.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Écotoxicité

Écotoxicité	Il n'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Cependant, des déversements importants ou fréquents peuvent avoir des effets nocifs sur l'environnement.
-------------	---

12.2. Toxicité

Toxicité	Sur la base des données disponibles, la classification répond aux critères.
----------	---

12.3. Persistance et dégradabilité.

Persistance et dégradabilité:	La dégradabilité du produit n'est pas connue.
-------------------------------	---

12.4. Potentiel bioaccumulatif

Potentiel bioaccumulatif	Il n'y a pas de données sur la bioaccumulation
Coefficient de partage	Non applicable

12.5. Mobilité dans le sol.

Mobilité	Le produit est soluble dans l'eau et peut être dispersé dans des systèmes aqueux.
----------	---

12.6. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Ce produit ne contient pas de substances classées PBT ou vPvB.
---------------------------------------	--

12.7. Autres effets indésirables

Autres effets indésirables :	Ils ne se connaissent pas.
------------------------------	----------------------------

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthode de traitement des déchets

Informations générales:	La production de déchets doit être minimisée ou évitée dans la mesure du possible. Réutiliser ou recycler les produits dans la mesure du possible. Éliminer les résidus de produits et leurs contenants avec toutes les précautions possibles. L'élimination de ce produit, de ses solutions de traitement, de ses résidus et de ses sous-produits doit à tout moment être conforme aux exigences de protection de l'environnement et d'élimination des déchets et à toutes les exigences des autorités locales.
Méthodes de suppression :	Éliminer les produits excédentaires et ceux qui ne peuvent pas être recyclés par un entreprise d'élimination agréée. Les déchets d'emballage doivent être collectés pour être réutilisés ou recyclés. L'incinération ou l'enfouissement ne doivent être envisagés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Les déchets ne doivent pas être rejetés dans les égouts sans traitement à moins qu'ils ne soient entièrement conformes aux exigences de l'autorité locale de l'eau.

SECTION 14 : Informations sur le transport

Informations générales	Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID)
------------------------	--

14.1. Numéro ONU.

Non applicable	
----------------	--

14.2. Nom d'expédition

Non applicable	
----------------	--

14.3. Classe(s) de transport dangereux

Aucun panneau d'avertissement de transport.	
---	--

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable	
----------------	--

14.5. Dangers environnementaux

Substance polluante dangereuse/polluant marin.	
--	--

14.6. Substance polluante dangereuse/polluant marin.

Non applicable	
----------------	--

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au code IBC

Transport en vrac conforme à l'annexe II de l'accord Marpol 73/78 et au code IBC	Non applicable
--	----------------

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation de l'UE	Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH) (modifié). Règlement (UE) n° 453/2010 du 20 mai 2010. Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (modifié). Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE
---------------------	---

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée
Stocker
Canada (DSL/NDSL)
ADSL

SECTION 16 : Autres informations

Principales références bibliographiques et sources de données	Cette fiche de données de sécurité est préparée sur la base des informations reçues du propriétaire du produit.
Conseils d'entraînement	Lisez et suivez les recommandations du fabricant. Seul le personnel formé doit utiliser ce matériel
Date de révision	24.03.2021
Révision	6
Numéro de FDS	5215
État de la FDS	Passé

Ces informations se réfèrent uniquement au matériau spécifique mentionné et peuvent ne pas être valables pour ce matériau, utilisé en combinaison avec tout autre matériau ou dans tout processus. Ces informations sont, à la connaissance et à la compréhension de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Cependant, aucune garantie ou représentation n'est faite quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer de l'adéquation de ces informations à son usage particulier.